

Si vous voulez recevoir cette lettre d'information électronique en anglais, [cliquez ici](#)



Joyeuses fêtes

Des questions fondamentales abordées à Francfort lors de la conférence CEP et DBH



Les services de probation d'Europe rencontrent des problématiques similaires au niveau de leur pratique et de la gestion des mesures de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. La conférence organisée du 1er au 3 décembre à Francfort par la DBH, l'association allemande de probation, en coopération avec la CEP et d'autres pays germanophones, a illustré cette réalité. La présence d'une importante délégation de la CEP et de participants de pays non germanophones a inscrit cet événement dans une perspective européenne.

[Suite](#)

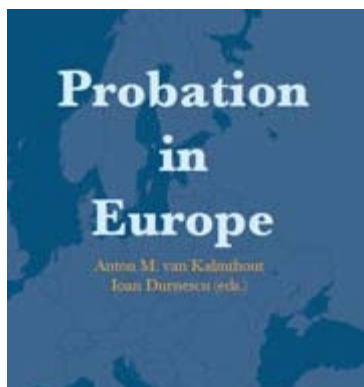
Une étude de rentabilité à l'appui des services aux détenus à l'étranger

Rolf Streng et John Walters ont co-rédigé une étude de rentabilité des services destinés aux hommes et aux femmes détenus à l'étranger. Ces membres du Groupe d'intérêt spécial (GIS) de la CEP ont un important message : les personnes qui rentrent au pays une fois remises en liberté ont droit à une prise en charge et à une assistance pour faciliter leur réinsertion dans la société. Fournir des services de réinsertion est par ailleurs un excellent moyen de réduire les coûts de la récidive lorsque les anciens délinquants rentrent au pays.



[Suite](#)

Le guide essentiel de la probation en Europe est désormais en ligne



L'étude exhaustive des systèmes et services de probation en Europe publiée en novembre 2008 sous l'aile de la CEP, « Probation in Europe », ouvrage édité par Anton van Kalmthout et Ioan Durnescu, est hébergée désormais sur notre site Internet. L'organisation des différents systèmes de probation, décrite par des étudiants érudits et des experts de 32 pays d'Europe, peut y être comparée facilement grâce au format homogène adopté.

[Suite](#)

L'approche personnelle de la CEP

Le 24 novembre 2010, en prélude à la conférence de Paris consacrée au projet STARR, M. Lathoud, Directeur de l'Administration pénitentiaire française, a reçu une délégation de

la CEP conduite par son Président Marc Cerón, partisan convaincu du contact direct avec les membres. Marc Cerón : « L'ensemble du Bureau et moi-même tenons à être proches des membres. Nous aimons recueillir au plus près les idées, les propositions et les problèmes. »

[Suite](#)



La CEP accueille la Géorgie et des universités comme nouveaux membres



Ces derniers mois, le réseau de la CEP a accepté plusieurs nouveaux membres. Giorgi Tvauri nous explique ce qui a motivé l'adhésion de l'Agence nationale de probation de Géorgie dont il est responsable. « Le système géorgien de probation est plus récent que ses équivalents européens. Être membre de la CEP nous permettra d'établir un contact direct avec les représentants des services de probation des pays d'Europe pour partager avec eux les expériences. »

[Suite](#)

Le Bureau affine les objectifs et la stratégie de la CEP

2010 a été une année de grands développements pour la CEP. Lors de la 10^{ème} Assemblée générale, les membres ont fixé le 'mandat de Malaga' qui définit l'orientation des objectifs et des actions de l'organisation. Un document de stratégie a été élaboré à partir de ce mandat pour déterminer le plan d'action du Bureau actuel. C'est au nom de l'ensemble du Bureau que le Président de la CEP Marc Cerón i Riera a énoncé les objectifs stratégiques et la structure organisationnelle.

[Suite dans la section Membres](#)



Actualités diverses



Le secrétariat de la CEP reçoit régulièrement des courriers et des e-mails qui l'informent sur des événements, des publications et des développements dans le domaine de la probation en Europe et au-delà. Certains de ces contenus étant de nature à intéresser les organisations membres, la CEP présente une synthèse. Vous trouverez dans cet article des informations sur les programmes américains, la European Offender Employment Forum 2011 et les références de nouvelles publications sur les femmes dans le service communautaire, un manuel de criminologie et un rapport de SCCJR sur les peines de courte durée.

[Suite](#)

Visitez notre site web:

Nous contacter

www.cep-probation.org

Postbus 8215
NL-3503 RE, Utrecht, The Netherlands
communication@cep-probation.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'information, vous pouvez vous désabonner par communication@cep-probation.org